

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 18 juin 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation2 p. (250r, 251v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 18 juin 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48477>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 juin 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Sur des brevets de cuisinières. Godin se plaint que Larue ne s'occupe pas de ses affaires à Vervins : il n'a pas sollicité Cresson dans l'affaire de licitation, Esther Lemaire se fait toujours attendre et il ne répond pas à ses lettres. Sur l'affaire de la haie mitoyenne avec la propriété de Lefèvre père. Sur des taquineries de la mairie de Guise. Sur l'éducation des jeunes travailleurs de l'usine. Sur les caisses du Familistère : Godin ne veut pas qu'elles tournent au profit des invalides et des vieillards du dehors.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Éducation](#), [Fonderies et manufactures](#),
["Godin"](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Municipalité de Guise](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 18 Juin 77

Cher Monsieur Grébel,

— Je voudrais bien savoir si vous en êtes des braves concernant les cuivrières ; elles sont en fabrication et il serait nécessaire de pouvoir s'occuper de la vente.

— Il me semble que M. Larue l'occupe bien peu de mes affaires à Versailles. Il m'a dit autrefois qu'il attendait M. Cresson pour l'affaire de licitation. M. Cresson lui a écrit sous mes yeux que'il était prêt et depuis il n'est plus question de rien. La vérité c'est que l'on attend toujours M^e Godin, et que M. Larue ne répond pas aux lettres que j'ai écrits

personnellement.

— Notre affaire de laïc est-elle terminée ?

Cette taquinerie de M. Départure ne devait pas pouvoir se soutenir, car je crois que pour arriver à faire arracher la laïc, quand même il en aurait le droit, il serait obligé de faire des frais assez considérables à sa charge.

— Vous n'avez parlé dans votre lettre des taquineries de la machine, je ne puis consacrer mon temps à l'examen de ces choses ; je n'avais pas demandé que l'on y allât pour les recherches qui étaient à faire.

Quant à l'éducation des jeunes travailleurs de l'usine dont vous m'intriguez, je n'accorde pas d'opposition à faire, mais je trouve que c'est chose bien

difficile à organiser, et
cela n'est pas possible
dans nos classes.

Il ne faut, en aucune
manière, que l'organisation
des caisses au Familistère
peuise tourner au profit
des invalides et des vieillards
qui peuvent nous venir d'u-
dehors. J'ai dit cela, déjà
tant de fois, et cela est si
conforme au bon sens que je
poudrais bien que cela entreât
dans les principes consacré-
s par le règlement, afin de
ne plus revenir sur ces
questions.

J'vous salut bien sincére-
ment

Dominique